

Département de l'ESSONNE

République Française

Arrondissement d'ETAMPES

**Extrait du registre des DELIBERATIONS**

Commune de **DOURDAN**

**du Conseil Municipal du 29 mars 2019**

Nomenclature N° : 7

Conseillers en exercice : 33

N°DEL2019027

Présents : 25

Votants : 32

**Objet : Adoption des tarifs pour la Foire Ventôse 2019**

Le 29 mars 2019 à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de DOURDAN, légalement convoqué par Madame la Maire le 22 mars 2019, s'est réuni sous la Présidence de Maryvonne BOQUET, au Centre Culturel de Dourdan.

**PRESENTS** : Maryvonne BOQUET, Olivier BOUTON, Catherine AUBERT, Gérard DIAZ, Sylvine HENDELUS, Séverine HULBACH, Thomas KIEFFER, Tarik EL GACHBOUR, Pierre DUCOLONER, Annie SARRAN, Farid GHENNAM, Didier LECRENAIS, Claudine KIEFFER, Béatrice CROS, Nessa DAVRAIN, Aude BOQUET, Nicolas LECOT, Thérèse GILBERT, Brigitte ZINS, Jean-Jacques DULONG, Romain VITEAU, Christophe NICOLAU, Marie-Ange ROUSSEL, Eric RINEAU, Marc MACAN, Conseillers Municipaux.

**ABSENTS EXCUSES** : conformément à l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Luc TURNER a donné pouvoir à Maryvonne BOQUET, Désigane FLORE a donné pouvoir à Nessa DAVRAIN, Elsa CAUDY a donné pouvoir à Tarik EL GACHBOUR, Christophe JEDRECY a donné pouvoir Annie SARRAN, Nadia LE BOURNOT a donné pouvoir à Christophe NICOLAU, Fabienne LAPINA a donné pouvoir à Marc MACAN, Sandrine BARON a donné pouvoir à Eric RINEAU.

**ABSENTE** : Christelle BARTHELEMY

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Nicolas LECOT

Le conseil municipal entend l'exposé du rapporteur, Sylvine HENDELUS :

Depuis 2016 et suite aux appels d'offres passés, Prest'Action Organisation (PAO) a en charge l'organisation de la foire Ventôse en 2019.

En fonction des nouveautés que la foire commerciale est susceptible d'accueillir, il a été décidé de créer de nouveaux espaces pour l'exposition de véhicules camping-cars, de véhicules deux roues et d'un village pour les petits producteurs. Deux espaces à 3 façades ont été supprimés en raison du peu de demandes des exposants. Il est proposé au Conseil Municipal de maintenir les tarifs qui ont été adoptés pour la Foire ventôse 2018.

**Vu** le Code Général des Collectivités territoriales,

**Vu** le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et notamment les articles L2121-1 et L2122-1,

**Vu** la délibération N° DEL2014149 du conseil municipal du 19 décembre 2014 fixant les tarifs commerciaux de la Foire Ventôse et confirmant les tarifs d'installation des forains,

**Vu** la délibération N° DEL2016132 du conseil municipal du 16 décembre 2016 adoptant de nouveaux tarifs pour la Foire Ventôse 2017 plus précisément pour des exposants, artisans locaux,

**Vu** la délibération n° DEL2018010 du conseil municipal du 16 février 2018 adoptant de nouveaux tarifs pour la foire ventôse,

**Vu** l'avis de la commission « Commerce-Tourisme-Développement économique-Transport » du 13 mars 2019.

**Considérant** qu'il est nécessaire de maintenir les tarifs pour l'installation des exposants lors de la Foire Ventôse 2019 et d'en créer en fonction des nouveautés que la foire commerciale pourra accueillir (camping-cars, deux roues, espaces sous chapiteau non chauffé sans plancher pour les petits producteurs),

**Considérant** qu'il est nécessaire de maintenir les tarifs pour l'installation des forains,

**Considérant** qu'il convient de réunir tous les tarifs de la Foire Ventôse relatifs à l'occupation du domaine public et applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à la majorité par :**

- **27 voix POUR :** Maryvonne BOQUET + le pouvoir de Luc TURNER, Olivier BOUTON, Catherine AUBERT, Gérard DIAZ, Sylvine HENDELUS, Séverine HULBACH, Thomas KIEFFER, Tarik EL GACHBOUR + le pouvoir d'Elsa CAUDY, Pierre DUCOLONER, Annie SARRAN + le pouvoir de Christophe JEDRECY, Farid GHENNAM, Didier LECRENAIS, Claudine KIEFFER, Béatrice CROS, Nessa DAVRAIN + le pouvoir de Désigane FLORE, Aude BOQUET, Nicolas LECOT, Thérèse GILBERT, Brigitte ZINS, Jean-Jacques DULONG, Romain VITEAU, Marc MACAN + le pouvoir de Fabienne LAPINA,
- **5 voix CONTRE :** Eric RINEAU + le pouvoir de Sandrine BARON, Marie-Ange ROUSSEL, Christophe NICOLAU + le pouvoir de Nadia LE BOURNOT

-- **de fixer** les tarifs de la Foire Ventôse comme suit :

<b>Installation des forains (tarifs en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015)</b>		
<b>Prestations</b>	<b>Précisions</b>	<b>Tarifs pour les 4 jours</b>
Droits de place métiers forains	Boutique	11.00 €/mètre linéaire
	Petit manège (emprise inférieure à 150 m <sup>2</sup> )	170.00 €
	Grand manège (emprise supérieure à 150 m <sup>2</sup> )	325.00 €
Eau		Prix de l'eau consommée au tarif en vigueur connu (tarifs Véolia Eau) pour toute consommation supérieure à 10 m <sup>3</sup>
Electricité – raccordement et consommation place du Général de Gaulle	Forfait raccordement électrique et consommation de moins de 16 A (prix unitaire net)	40.00 €
	Forfait raccordement électrique et consommation de 16 à 30 A (prix unitaire net)	75.00 €
	Forfait raccordement électrique et consommation de 31 à 60 A (prix unitaire net)	150.00 €

Installation des exposants (Date d'application au 1 <sup>er</sup> janvier 2018)		
Prestations	Précisions	Tarifs pour les 3 jours
Sous chapiteau chauffé avec plancher (habitat - gastronomie – la halle – bien être) :  <i>Chaque espace comprend une arrivée électrique 16A 220V (3000 watts)</i>	- Espace cloisonné 3x3 (9m <sup>2</sup> ) 1 façade	300 €
	- Espace cloisonné 3x3 (9m <sup>2</sup> ) 2 façades	320 €
	- Espace cloisonné 4x3 (12m <sup>2</sup> )	380 €
	- Espace cloisonné 6x3 (18m <sup>2</sup> )	530 €
	- Espace cloisonné 8x3 (24m <sup>2</sup> )	610 €
	- Espace cloisonné 3x2 (6m <sup>2</sup> ) 1 façade	210 €
	- Espace cloisonné 3x2 (6m <sup>2</sup> ) 2 façades	235 €
Barnum individuel avec 4 côtés (village extérieur et espace automobile en option)  <i>Chaque espace comprend une arrivée électrique 16A 220V (3000 watts)</i>	- Un barnum 3x3 (9m <sup>2</sup> ) lesté	240 €
	- Un barnum 3x6 (18m <sup>2</sup> ) lesté	460 €
Location d'un espace sans barnum	- Espace de 3x3 (9m <sup>2</sup> ) minimum	150 €
	- Le m <sup>2</sup> supplémentaire	10 €

Installation des exposants (Date d'application au 1 <sup>er</sup> janvier 2019)		
Prestations	Précisions	Tarifs pour les 3 jours
Espaces véhicules (automobiles)  Exposants automobiles	- Espace de 150 m <sup>2</sup> pour 5 véhicules	600 €
	- espace supplémentaire de 20 m <sup>2</sup> par véhicule	60 €
Frais de dossier	Par exposant	37 €

**Nouveaux tarifs :**

Installation des exposants (Date d'application au 1 <sup>er</sup> janvier 2019)		
Prestations	Précisions	Tarifs pour les 3 jours
Sous chapiteau non chauffé sans plancher (village petits producteurs)  <i>Sans électricité</i>	- Espace cloisonné 3x2 (6 m <sup>2</sup> )	150 €

**Nouveaux véhicules :**

Exposants camping car	- Espace de 150 m <sup>2</sup> pour 2 à 3 véhicules	600 €
<b>Idem tarifs automobiles</b>	- location supplémentaire d'un espace de 20m <sup>2</sup> par véhicule	60 €
Exposant 2 roues	- Espace de 9 m <sup>2</sup> pour 2 à 3 2 roues	150 €
<b>Idem location espaces sans barnum</b>	- Espace supplémentaire de 1 m <sup>2</sup>	10 €

- **de dire** que les recettes seront inscrites au budget de l'exercice 2019.

Acte rendu exécutoire :

- Publié le : **11 AVR. 2019**
- Transmis au représentant de l'Etat

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour Extrait Conforme  
La Maire.



Maryvonne BOQUET